

N° 05

HIVER
2024

Val d'Isère

MAG

L'ACTU DU VILLAGE

VAL D'ISÈRE S'IMPLIQUE
Un Plan Communal
de Sauvegarde renforcé
pour votre sécurité

LA VIE EN ASSO
France Services

LA RÉGIE DES PISTES

Sentinelle de la station



valdisere.fr


Val d'Isère

L'automne

AU VILLAGE

28
août

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU CANAVESE

Émouvante cérémonie avec nos voisins italiens pour commémorer ensemble les 80 ans du drame du Col de la Galise.

SPECTACLE DE COMÉDIE MUSICALE

« Viens on t'emmène » : Vie Val d'Is et Anna Procot ont captivé le public avec une création avaline unique, offrant un voyage musical à travers la variété française.

2
sept.

RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée dynamique pour les écoliers de Val d'Isère, prêts pour une nouvelle année d'apprentissage et de découvertes !

15
sept.

Sommaire

Le dossier de la saison

Zoom sur la Régie des Pistes :
découvrez l'organisation unique
et les métiers qui assurent
la sécurité sur les pistes.

ZOOM SUR

Pourquoi dans le Mag ?

La Régie des Pistes :
un service essentiel au
cœur de la sécurité et de
l'organisation de la station
05

2 questions aux élus

Philippe Arnaud
06

Le décryptage

Régie des Pistes,
côté coulisses
06

En un coup d'œil

PIDA, mode d'emploi
10

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un forum animé
où associations et
passionnés ont fait
découvrir leurs activités
et projets aux Avalins.
C'est parti pour une
nouvelle année sous le
signe de l'engagement
et de la créativité !

VAL D'ISÈRE EN ACTION

Le point sur...

12

24h avec...

Monsieur le Maire
14

Val d'Isère s'implique

Un Plan Communal
de Sauvegarde renforcé
pour votre sécurité
15

C'est plus compliqué que ça

17

ENSEMBLE AU VILLAGE

Portrait

Léna Arnaud : transmettre
l'esprit du nordique
à Val d'Isère
18

Agenda

20

Les recos de la saison

Que faire cet hiver ?
22

Notre histoire a de l'avenir

L'Hôtel Bellevue : témoin
d'une époque
23

15

18

**ON PARLE
DE NOUS !**

“ On est sur un marché du logement
permanent sous pression par rapport à la
résidence secondaire et touristique ”

FAIRE FACE À LA CRISE DU LOGEMENT

Dans un récent article du
Dauphiné Libéré, les solutions
envisagées pour densifier
l'habitat en station sont mises
en lumière. Entre pression
touristique et défis territoriaux,
découvrez comment notre
commune et d'autres stations
de Tarentaise tentent de
répondre à ce casse-tête.

♦ Retrouvez l'article complet
« Crise du logement : comment
densifier l'habitat en station ? » sur
ledauphine.com (24 octobre 2024)

Zoom Sur...

La Régie des Pistes

EN CHIFFRES

105

**personnes
travaillent au
service des Pistes :**

pisteurs secouristes,
mais également
dameurs, shappeurs,
mécaniciens,
régulatrices ou
administrateurs

1 700

secours par an,
dont 1 678 en hiver

18

dameuses,
dont 2 dédiées
au ski de fond,
et 1 au snowpark



POURQUOI

DANS LE MAG ?

Au cœur de la sécurité du village

Depuis sa création, la Régie des Pistes de Val d'Isère assure la sécurité et l'entretien des pistes. Retour sur son importance pour la commune et ses spécificités organisationnelles.



La Régie des Pistes de Val d'Isère est un acteur incontournable de la station. Initialement service communal, elle devient régie communale autonome en 2000. Cette autonomie financière – mais non morale – lui permet de répondre aux besoins spécifiques d'un territoire où la sécurité et l'entretien du domaine skiable sont cruciaux pour la saison touristique. Ce modèle, rare en France, distingue des services des pistes intégrés aux entreprises de remontées mécaniques, fréquentes dans d'autres stations. Val d'Isère fait ainsi le choix de garder la main sur la sécurité et le damage, renforçant l'ancrage local et la maîtrise de la qualité du service.

La gouvernance de la Régie repose sur le maire, garant des décisions stratégiques, et la collaboration étroite avec des

partenaires, comme la STVI pour les remontées mécaniques. Ce système permet à la commune de maintenir un contrôle direct sur les opérations sensibles et d'agir selon ses priorités locales. Le directeur de la Régie des Pistes, Cédric Bonnevie, joue également un rôle central dans la sécurité globale de la station. En plus de la gestion des pistes, il a la charge de la sécurité de l'ensemble du territoire communal et la prévention des risques naturels (avalanches ; inondations). Il coordonne aussi la rédaction des plans communaux de sauvegarde et de prévention des risques naturels (PCS et PPRN) et instruit en collaboration avec le service urbanisme la partie risque des permis de construire. La responsabilité morale – et donc juridique – incombe en revanche au maire. Au-delà des aspects financiers, la Régie joue un rôle central dans la sécurité publique et l'économie locale : elle assure la sécurité des clients, l'entretien des sentiers, et est la cheville ouvrière des événements majeurs comme le Critérium. Cette approche locale garantit non seulement la qualité des services mais aussi la pérennité des activités qui font vivre le territoire tout au long de l'année.

“Val d'Isère a fait le choix de garder la main sur la sécurité et le damage, renforçant l'ancrage local et la maîtrise de la qualité du service.”

2 Questions aux élus



PHILIPPE ARNAUD
Adjoint au maire

POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE MAINTENIR LOCALEMENT LA MAÎTRISE DE LA RÉGIE ?

Je pense qu'il est important que les décisions stratégiques en matière de protection de toute la commune restent entre les mains de la mairie, dans une approche orientée vers la sécurité et non vers des objectifs commerciaux.

POUR VOUS, QUELLE EST LA FORCE DE LA RÉGIE DES PISTES DE VAL D'ISÈRE ?

Elle bénéficie d'un ancrage local fort, avec des membres souvent issus de la région et qui connaissent parfaitement la montagne. Elle jouit également d'une réputation solide en France pour son expertise dans la préparation des pistes, soutenue par les grands événements organisés ici. Cette reconnaissance attire de nouveaux professionnels, compétents et motivés.

QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

Plusieurs projets sont en cours : la réhabilitation des postes de secours ; l'installation d'un garage d'altitude pour des dameuses, de nouveaux gazex, l'intégration de mécaniciens dédiés aux dameuses au sein de la Régie, ou l'installation de systèmes de mesure de la hauteur de neige sous les dameuses. Cette technologie permettra une gestion plus fine de la neige, d'optimiser le damage et de réduire les coûts de maintenance en préservant mieux nos équipements.



LE DÉCRYPTAGE

RÉGIE DES PISTES, CÔTÉ COULISSES

Découvrez les missions essentielles de la Régie des Pistes de Val d'Isère, un service qui veille toute l'année sur la sécurité, l'entretien et l'organisation de la station. Des métiers variés, des compétences pointues et une coordination rigoureuse forment l'épine dorsale d'un domaine skiable où chaque détail compte.

Des missions variées

La Régie des Pistes de Val d'Isère assure des missions cruciales pour le bon fonctionnement de la station tout au long de l'année. En hiver, sa mission principale reste la sécurité des pistes. Les pisteurs balisent les zones de ski, installent des filets de protection et déclenchent des avalanches de manière préventive pour minimiser les risques (PIDA). Ils patrouillent régulièrement pour s'assurer que les pistes restent en bon état et assurent les secours aux blessés sur les pistes comme en hors-pistes. La préparation d'événements comme le Critérium

exige aussi une organisation méticuleuse en collaboration avec la Fédération Internationale de Ski (FIS), pour préparer les pistes selon des standards rigoureux. L'été, les missions changent mais restent tout aussi essentielles : entretien des sentiers pédestres, renforcement des dispositifs de protection et de balisage, consolidation des dispositifs anti-éboulements et anti-avalanches... Les terrains sont également entretenus, via du terrassement et de l'engazonnement ; pour que l'ouverture des pistes soit possible avec un minimum de neige l'hiver.



Quid des qualifications requises ?

Les diverses missions de la Régie nécessitent des compétences pointues et une formation continue. Les pisteurs doivent être diplômés pisteurs-secouristes, dont un prérequis est de posséder des diplômes de secourisme en équipe de niveaux 1 et 2 ; et valider un niveau minimum de ski. Certains acquièrent des qualifications supplémentaires, telles que celle d'artificier, obligatoire pour le déclenchement des avalanches. Les 5 maîtres-chiens suivent une formation intensive pour le secours en avalanche, avec un examen annuel. Tous les membres participent à des formations continues – organisées tout au long de la saison d'hiver – et à des recyclages annuels, notamment en secourisme, en manipulation des explosifs, et en techniques de recherche en avalanche, pour maintenir leurs compétences à jour dans un environnement à haut risque.

Une Régie, des métiers

La Régie des Pistes se compose de nombreux métiers, chacun essentiel à la station :

- **Pisteurs Secouristes** : garants de la sécurité des pistes, ils patrouillent et interviennent en cas d'accident. Leurs compétences en secourisme et leur connaissance du domaine sont indispensables.
- **Artificiers** : ces pisteurs spécialisés sont formés au déclenchement d'avalanches (PIDA). Leur intervention assure la sécurité des skieurs en limitant le risque d'avalanche sur les pistes.
- **Régulateurs** : au cœur de la coordination des secours, et en coordination permanente avec les pisteurs, ils supervisent chaque intervention de secours, localisent les blessés et gèrent les interactions avec les services médicaux, jouant un rôle clef.
- **Dameurs** : chargés de la préparation et de l'entretien des pistes avec des engins sophistiqués, ils utilisent des GPS pour mesurer l'épaisseur de la neige, garantissant des pistes optimales quelles que soient les conditions.

- **Shappeurs** : spécialistes du snowpark, ils sculptent et entretiennent les modules pour offrir aux skieurs et snowboarders des installations sécurisées et adaptées à tous niveaux.
- **Maîtres-chiens** : pisteurs-secouristes spécialistes du secours en avalanche, ils travaillent avec leurs chiens pour retrouver des victimes ensevelies. Leur binôme est vital dans les situations de crise.
- **Équipe Administrative** : assurant la gestion RH et financière, elle est le soutien logistique de la Régie. Elle coordonne aussi les formations et les recyclages, essentiels au maintien de l'expertise.

Grâce à la diversité et au professionnalisme de ses équipes, la Régie des Pistes de Val d'Isère garantit aux skieurs un domaine skiable sûr et de qualité, répondant aux besoins de la station, de ses clients et de sa population locale. Ces métiers, complémentaires et bien coordonnés, constituent le socle de la sécurité et de la qualité à Val d'Isère.

Comment s'organise un secours ?

La gestion des secours constitue une mission clé de la Régie, avec des procédures spécifiques qui permettent une intervention rapide et coordonnée. Découvrez le déroulé d'un secours, en flashant le QR code.



Vous avez toujours rêvé de faire un tour en dameuse ? Radio Val l'a fait pour vous ! Plongez dans le quotidien d'un dameur, via ce QR code.

Traditions

Mémorial des pisteurs, Fête de la Saint-Joseph... À Val d'Isère, la communauté des pisteurs rend hommage aux disparus tout en célébrant la fraternité qui les lie. Pour en savoir plus, c'est par ici !





La Régie des pistes et les compétitions de ski

Lors de compétitions de ski, les différents acteurs travaillent en étroite collaboration :

- **Les pisteurs secouristes** : s'occupent de la sécurité des pistes, installent des filets de protection, gèrent les interventions d'urgence, peuvent aussi décider d'interrompre la course en cas d'accident.
- **Le service course** : gère le chronométrage, prépare les piquets et le matériel, et communique avec les pisteurs pour s'assurer du bon déroulement de la course. Ce travail est entièrement collaboratif, chaque équipe étant « les yeux » de l'autre sur le terrain. Le service course peut demander aux dameurs de préparer des sections spécifiques de la piste, comme la plateforme de départ, pour garantir des conditions optimales de départ pour les compétiteurs.

**En
PRATIQUE**

Découvrez la page Facebook des Pisteurs Secouristes de Val d'Isère !

Suivez leur quotidien, leurs interventions, leurs moments de détente et admirez les vues spectaculaires qu'ils sont seuls à voir en altitude.

Scannez le QR code pour plonger dans leur univers, été comme hiver !



Le programme « Pisteurs Junior » propose un parcours éducatif unique durant toute la scolarité primaire

Développé par les enseignantes et la Régie des Pistes, il familiarise les élèves avec le milieu et les métiers de la montagne par des interventions en classe, des visites de postes et des ateliers. Au fil des années, les enfants découvrent le cycle de l'eau, le secours en montagne, la gestion des avalanches, les machines employées, et participent à des exercices DVA avec un maître-chien. Objectif : leur faire comprendre leur environnement, et leur inculquer les bons réflexes en montagne, pour qu'ils deviennent de futurs ambassadeurs de sécurité en altitude.

Mots
d'expert**Blaise Agresti**
expert du secours en
montagne et gestion de crises

SÉCURITÉ EN ALTITUDE : UN MÉTIER EN PLEINE MUTATION

L'évolution du secours en montagne reflète une professionnalisation toujours plus pointue, avec des défis organisationnels, technologiques et environnementaux croissants.

Le secours en montagne est une pratique ancienne qui remonte à la fin du XVIII^e siècle, mais la première société de secours bénévole réellement structurée n'est créée qu'en 1897, dans le Salève, et il faut attendre 1956, et le drame Vincendon et Henry, pour que l'on décide de professionnaliser et réglementer le secours en montagne. Le métier de pisteur-secouriste a fortement évolué ces dernières années, à la suite de nombreuses avancées technologiques (drones, systèmes de localisation). Il devient plus technique, plus réglementé, mais également plus exposé juridiquement : de plus en plus d'usagers n'hésitent désormais plus à remettre en question les interventions des services de secours. Les défis futurs pour le secours en montagne sont nombreux, depuis la nécessité de repenser la collaboration entre les différents acteurs du secours, pour éviter les redondances de coûts et de moyens, jusqu'au changement climatique entraînant des phénomènes météorologiques violents, nouveaux et imprévisibles. La densification de l'urbanisme, et, de manière générale, le fait que les différents risques se combinent, désormais, provoquant une augmentation de la fréquence et de la gravité des crises depuis 20 ans.

Qui est Blaise ?

Blaise Agresti, expert en secours en montagne et gestion de crises. Ancien chef du PGHM et du CNISAG, il enseigne le management et a publié deux livres sur le secours en montagne (*In extremis*, 2006, *Une histoire du secours en montagne*, 2018).



**Pour en savoir plus
sur l'affaire
Vincendon Henri, c'est ici**



**Et pour accéder
à la version longue de
l'interview avec Blaise
Agresti, c'est là !**



CE QU'ILS

EN DISENT



**Quand j'ai débuté, on
faisait tout à la main :
pelle, pioche...** C'était

un autre temps. Aujourd'hui, le métier est devenu plus technique avec l'arrivée des canons à neige, des treuils, du DVA (détecteur de victimes d'avalanches). On a des normes plus strictes, des balisages réglementés, et des équipements beaucoup plus modernes. Mais, au fond, le cœur du métier reste le même : sécuriser les pistes et porter secours. On s'entraîne chaque mois : exercices avec le DVA, maniement des cordes, secourisme... On est toujours prêts. Quand tu travailles en montagne, il faut savoir réagir vite, garder la tête froide. Que ce soit pour une avalanche ou un secours compliqué, il faut toujours avoir une solution. »

**Stéphane Bonnevie,
40 ans au service
des pistes**



**La connaissance
du terrain qu'ont
les pisteurs est**

précieuse pour un guide, notamment grâce à nos échanges réguliers. Ils jouent un rôle majeur en sécurité, sur et hors des pistes, même dans les zones difficiles d'accès. J'ai le souhait qu'ils continuent à rendre les pistes plus sûres, de les sortir de cette espèce de lieu de non-droit qu'elles sont devenues. Il y a un réel travail, qui passe par l'éducation, pour les rendre plus paisibles. »

**Michel Moreau, guide
de haute montagne,
main dans la main
avec les pisteurs**



**Retrouvez la suite
des témoignages sur
valdisere.fr/val-disere-mag**



EN UN

COUP D'ŒIL

PIDA*, MODE D'EMPLOI

*Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches

Les différents types de PIDA

À Val d'Isère, quatre types de déclenchements assurent la sécurité sur les pistes. Chacun est déclenché en fonction des besoins et de l'accessibilité des zones.

Manuel (dépose de la charge)
ou **tiré** depuis un télési.



Catex : acheminement
d'une charge explosive
vers plusieurs points,
via un câble fixe.



Hélico : pour les
zones non accessibles
gravitairement.

Gazex : déclenchement à
distance depuis le Central,
sur des zones à risque,
via des dispositifs fixes
fonctionnant au gaz.

Chiffres Clés Saison 2023-24



jours de PIDA



PIDA par hélico



charges d'explosifs

Quand déclenche-t-on ?

Selon la hauteur
de neige
tombée et les
conditions
météorologiques :

- 20 cm



Risque maîtrisé :
pas d'intervention

20 à 30 cm



Risque fort :
déclenchement du

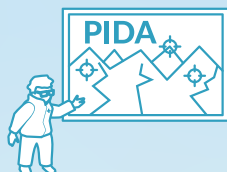
+ 30 cm



Comment **se déroule** un PIDA ?

La veille :

15h30 : décision de lancer le PIDA.



16h : information relayée aux chefs de massif ; détermination du nombre de tirs et de charges explosives nécessaires, selon l'état du manteau neigeux et les prévisions météo.

17h : notification des pisteurs mobilisés et transmission des consignes de sécurité aux dameurs pour limiter les risques nocturnes.

Le jour J :

5h : point matinal entre la Régie et les dameurs pour vérifier les conditions de vent et les cumuls de neige fraîche durant la nuit

6h : préparation des explosifs avec scannage et répartition auprès des chefs de massif, qui les attribuent aux pisteurs-artificiers.

6h50 : les pisteurs se rendent sur leur secteur en remontées ou en dameuses, puis sur les points de tir en ski, selon un cheminement sécurisé préétabli. Ils placent les charges explosives amorcées à l'aide de mèche lente pour les PIDA manuels. Certains se rendent dans les cabanes des catex ou effectuent des tirs depuis des remontées mécaniques. Les tirs gazex sont, eux, déclenchés depuis le Central.

7h - 9h : déclenchement des explosions : manuel, par tir, catex, gazex.



8h40 : déblaiement par les dameurs en cas d'avalanche sur une piste.



9h : ouverture des pistes aux skieurs.



PIDA.

L'essentiel

La **Régie des Pistes**, un pilier local pour la sécurité et le dynamisme de la station

> UNE ORGANISATION AUTONOME POUR UN CONTRÔLE RENFORCÉ

Contrairement aux régies intégrées aux remontées mécaniques dans d'autres stations, Val d'Isère a choisi un modèle rare en France : un service autonome, actif douze mois sur douze, sous l'égide du maire, qui gère directement la sécurité et le damage. Cette indépendance financière – tout en restant sous la responsabilité morale de la mairie – permet de s'adapter aux besoins spécifiques du territoire, de garantir une qualité de service en phase avec les attentes locales, et d'assurer une gestion fine des opérations sensibles, dans la lignée des priorités de la commune.

> UN RÔLE CLÉ POUR LA SÉCURITÉ ET LA DURABILITÉ DE VAL D'ISÈRE

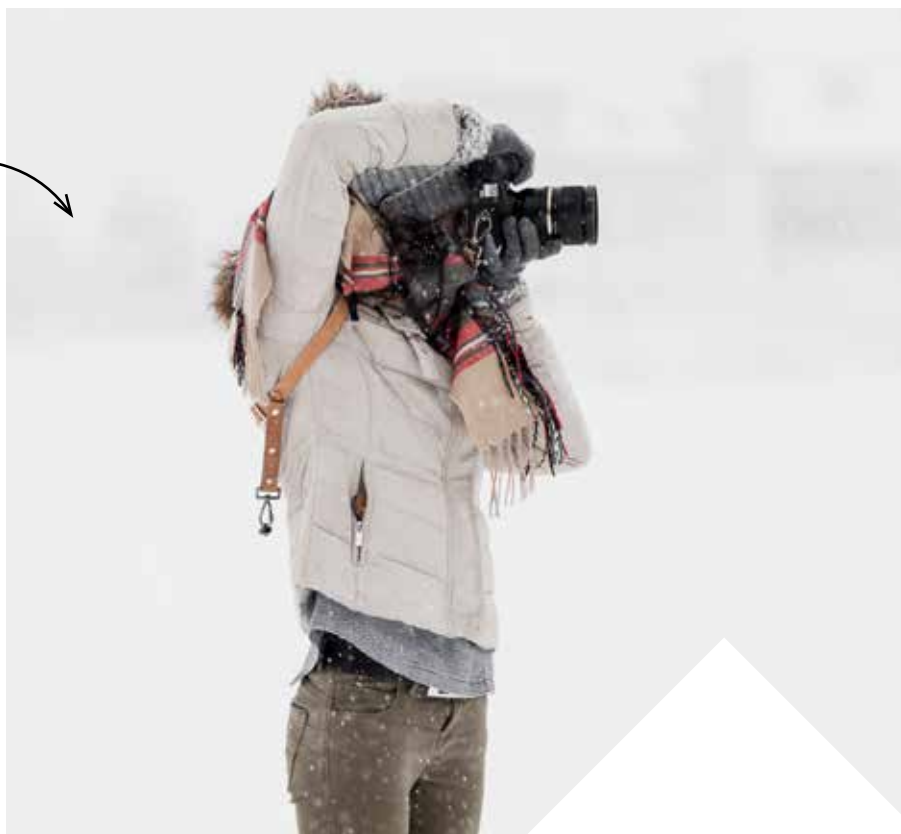
La Régie est bien plus qu'un acteur économique : elle veille à la sécurité de milliers d'usagers de la montagne, préserve les sentiers et infrastructures, et coordonne des événements d'envergure, comme le Critérium. Grâce à des équipes qualifiées – des pisteurs aux maîtres-chiens en passant par les régulatrices – elle assure le balisage des pistes, la prévention des avalanches et l'intervention rapide en cas d'accident. Le directeur de la Régie a également à charge la prévention des risques naturels, encadrant des dispositifs comme le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). Ce modèle de gouvernance de proximité garantit une qualité de service unique, renforçant ainsi la sécurité et la pérennité économique de Val d'Isère.

LE DAUPHINÉ libéré

ENVIE DE PARTAGER LA VIE LOCALE ? LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ VOUS ATTEND !

Le Dauphiné Libéré recherche des correspondants locaux en Haute-Tarentaise ! Vous êtes passionné par la vie locale ? Vous êtes mobile et disponible ? Devenez correspondant de presse, et contribuez à mettre en lumière les activités et les événements sur la commune, de manière ponctuelle et en toute indépendance.

◆ Intéressé ? Contactez l'agence de Bourg-Saint-Maurice : garis.gentet@ledauphine.com ou 07 80 04 71 76.



VOTEZ POUR L'AROLLE MILLÉNAIRE !

2024, c'est son année ! Après avoir été labellisé « Arbre Remarquable de France » il y a quelques mois, l'Arolle Millénaire est désormais sélectionné pour le prestigieux concours national de l'Arbre de l'année ! Depuis 2011, ce concours célèbre des arbres exceptionnels pour leurs qualités esthétiques, écologiques, et historiques, ainsi que les liens uniques qui les unissent à leurs communautés locales. Chaque région est représentée par un arbre emblématique, et, cette année, notre Arolle représente fièrement la région Auvergne-Rhône-Alpes !



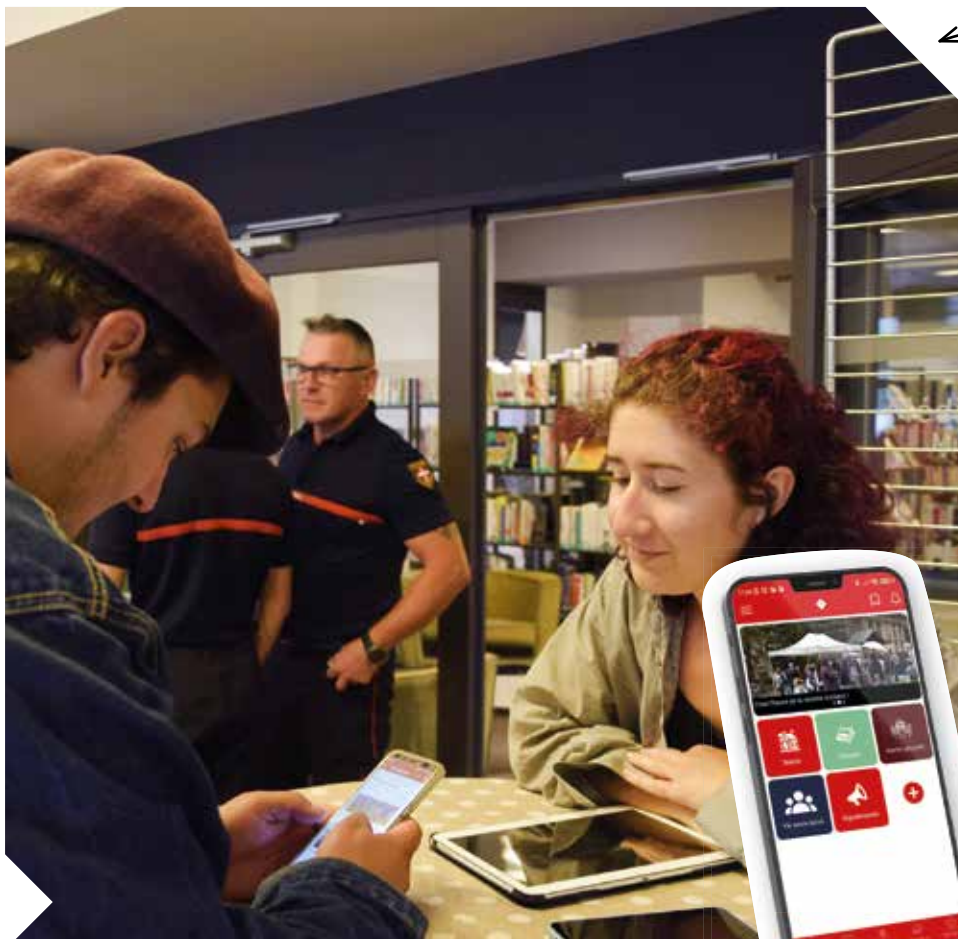
le point
SUR

COMMENT VOTER ?



Vous avez jusqu'au 20 décembre 2024 à 10h pour voter en ligne sur arbredelannee.com ou en scannant le QR code ci-contre. Chaque vote compte ! Cette nomination est une occasion unique de valoriser notre patrimoine naturel. Aidez-nous à faire rayonner ce trésor au niveau national en incitant les gens à voter autour de vous. On compte sur vous !





VIVRE À VAL D'ISÈRE : L'APPLI QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Elle est arrivée ! Grâce à elle, tout ce dont vous avez besoin au quotidien est à portée de main :

- Accédez de manière rapide et simplifiée aux services de la mairie
- Recevez des notifications en temps réel : sécurité, circulation, événements ; tout y est !
- Suivez les activités de vos associations préférées
- Consultez et suivez les horaires des navettes en direct.
- Participez à la vie locale : sondages, suggestions et signalements en quelques clics.
- Suivez les projets, actus et événements
- Soyez informé des projets de la commune et des actions de vos élus, via les rubriques Actus et Kiosque

👍 Et, bien sûr, l'interface est personnalisable selon vos centres d'intérêt !

♦ Je télécharge l'application en scannant le QR code



HARCÈLEMENT ET SÉCURITÉ : ANGELA VEILLE SUR VAL D'ISÈRE

Le dispositif Angela arrive à Val d'Isère ! Il permet aux victimes de harcèlement ou de violences dans l'espace public de trouver refuge et aide dans des établissements partenaires. Pour activer l'aide, il suffit de demander discrètement « Angela est-elle disponible ? » au personnel du bar, du restaurant ou du commerce où vous vous trouvez. Plus d'infos et la liste des établissements partenaires sur l'appli Vivre à Val d'Isère, rubrique « Sécurité ».

♦ Et, pour connaître les bons réflexes en cas de harcèlement ou de soumission chimique, c'est par ici :



RÉUNION STRATÉGIQUE

La journée commence en salle de réunion, où le maire rencontre son équipe. Autour de la table, des dossiers stratégiques : validation du plan communal de sauvegarde, grands projets d'aménagement ou planification des événements municipaux. L'objectif ? Coordonner les actions et garder le cap stratégique, en s'assurant que les décisions prises répondent aux besoins des habitants et de la station.



08H

DANS LES
COULISSES

09H - 10H

24h avec... Monsieur le Maire

POINT AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMMUNE

Le but ? Passer en revue les dossiers importants à court, moyen et long termes.

SIGNATURE DE DÉLIBÉRATIONS

Sur le bureau du maire, une pile de délibérations attend d'être signée. Ces décisions, votées lors des conseils municipaux, concernent aussi bien les aménagements urbains que le soutien aux associations locales.



11H

RENDEZ-VOUS

C'est l'heure de recevoir les Avalins et les futurs acteurs du territoire qui ont pris rendez-vous, toujours accompagné d'un chef de service, spécialiste de la question traitée. En fil rouge : l'intérêt général, et l'efficacité dans la mise en œuvre de l'action publique. Souvent, le maire descend dans la vallée pour assister à une réunion avec des partenaires extérieurs : CCHT, Département, Région, État, partenaires privés... Il faut aller là où le futur de Val d'Isère se décide ; et c'est très souvent à l'extérieur de la commune.



14H

PRÉSENCE À UN ÉVÉNEMENT CITOYEN

Cet après-midi, le maire participe au Forum des associations, un moment de rencontre avec les habitants. Demain, ce sera un apéritif citoyen, ou la visite du jury régional pour le concours Villes et Villages Fleuris. Tous ces événements sont l'occasion d'échanger directement avec les Avalins sur leurs projets et préoccupations, et de suivre les projets.



17H30

EN CONTACT DIRECT AVEC LE TERRAIN

En fin d'après-midi, le maire est souvent sur le terrain, pour visiter les projets en cours, et pour prendre le pouls du territoire et de ses habitants. Entre deux appels téléphoniques, il écoute, observe, prend note des remarques et s'assure que Val d'Isère reste un village où chacun se sent écouté.

Val d'Isère

s'implique



Scannez le QR code ci-dessous pour accéder au **DICRIM** et au **PCS**. Vous y trouverez toutes les informations essentielles pour vous préparer aux risques majeurs de la commune.



Téléchargez également l'application « **Vivre à Val d'Isère** », pour rester informés en cas de crise :

- 1) Consultez la rubrique « **Sécurité** » > « **Bons réflexes face au danger** »
- 2) Et abonnez-vous aux notifications de sécurité

SÉCURITÉ

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE RENFORCÉ POUR VOTRE SÉCURITÉ

En 2024, la commune a entrepris une mise à jour complète de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un outil de travail destiné à organiser les secours, et à coordonner les actions des différents intervenants en cas de crise. Cette nouvelle mouture a permis de formaliser des pratiques déjà bien ancrées sur le terrain, de structurer ce fonctionnement dans un document actualisé, et d'intégrer les retours d'expérience des dernières années. La révision, débutée en mai 2023, a mobilisé tous les acteurs clés de la commune. L'objectif est de renforcer la coordination des acteurs impliqués, afin de garantir une réactivité optimale en cas de crise.

Un dispositif modernisé pour mieux vous protéger

Le nouveau PCS intègre plusieurs améliorations, dont une application mobile, qui permettra à tous les habitants de recevoir en temps réel des alertes

et des consignes en cas d'urgence. Ce plan s'articule autour de trois volets : une cartographie des risques, une description des actions à adopter en cas de crise, et un annuaire des ressources humaines et matérielles mobilisables. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) informe la population des risques et des conduites à tenir en cas d'urgence.

Les risques majeurs dans notre commune

Située en haute montagne, notre commune est exposée à des avalanches, des glissements de terrain, des crues torrentielles et des séismes. Le DICRIM vous informe des consignes à suivre et des bons réflexes à adopter pour chaque risque. En cas d'alerte, l'application et les sirènes vous notifieront immédiatement pour vous permettre de réagir en toute sécurité, et continueront de vous informer en temps réel tout au long de la crise.



Parole d'élu

PATRICK MARTIN
Maire

“ Avec ce nouveau Plan Communal de Sauvegarde, nous renforçons notre capacité à protéger chaque habitant en situation de crise. Cette modernisation témoigne de notre engagement à garantir la sécurité de tous, en temps réel et de manière coordonnée. ”

TRIBUNES

Expression de la majorité

Critérium de la Première Neige : une mobilisation de toutes les énergies avalines

Les 14 et 15 décembre prochains, se tiendra à Val d'Isère la 69^e édition du Critérium de la Première Neige. Créé en 1955, le Critérium, bien plus qu'une simple compétition de ski, est devenu une véritable tradition, symbolisant la passion, le savoir-faire et l'engagement de Val d'Isère pour le ski alpin. De nombreuses légendes du ski ont marqué l'histoire de cette épreuve, qui attire chaque année les meilleurs skieurs et skieuses du monde entier. Événement majeur, le Critérium est attendu par toutes les Alpes françaises et au-delà comme l'événement lanceur de la saison de ski notamment médiatiquement. Fédérateur de toutes les énergies publiques et privées, le Critérium est aujourd'hui notre ciment et notre force. Un incontournable !

Visionnaires Ensemble

Expression de la minorité

Val d'Isère a su conserver une structure dédiée à la gestion de son domaine skiable tant sur le terrain qu'en back-office (service administratif et accueil interne). La Régie des Pistes de Val d'Isère joue un rôle essentiel dans la sécurité et la qualité des services offerts aux skieurs. Ce magazine a pour but de rappeler l'importance de cette structure qui, au-delà du damage des pistes, assure la sécurité et le secours des skieurs notamment en cas d'avalanche. La Régie est également impliquée dans l'organisation de grands événements sportifs tels que le Critérium et la Scara, ainsi que diverses compétitions tout au long de la saison. Elle assure la qualité de damage des pistes du domaine, garantissant une expérience optimale pour les skieurs. En été, le personnel de la Régie se reconvertit en effectuant des travaux d'aménagement et d'entretien des pistes, des sentiers, contribuant ainsi à favoriser les randonnées accessibles à tous dans de bonnes conditions. Dès cet hiver le maintien en bon état des machines de damage sera repris par la Régie pour une optimisation des opérations. Il était important de mettre en lumière ce service.

Denise Bonnevie, Gérard Mattis,
Pierre Roux-Mollard et Ingrid Tholmer

Voté au

CONSEIL

Les 3 délibérations phares du dernier Conseil municipal

1
2
3

VERS UN CHAUFFAGE DU FUTUR BÂTIMENT PAR GÉOTHERMIE ?

Pour chauffer les 4 000 m² du futur bâtiment, une demande de subvention est en cours afin de réaliser une étude de faisabilité en géothermie (ressources du sol et solutions techniques).

CONVENTION PARTENARIALE ENTRE PNV ET VAL D'ISÈRE

Les actions prioritaires menées par le PNV sur le territoire seront désormais actées dans une convention annuelle pour garantir une bonne coordination (suivi tétras, gypaète, présence OT...).

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LE GESTE D'ABANDON EN MONTAGNE

Afin de consolider ses connaissances sur les déterminants du geste d'abandon des déchets en montagne et les prévenir, CITEO va réaliser une étude sociologique sur Val d'Isère durant l'hiver.

Les comptes rendus

des conseils
municipaux sur
valdisere.fr



C'est plus compliqué **QUE ÇA**

VAL D'ISÈRE EN ACTION ♦

AMÉNAGEMENT

Pourquoi ne pas installer des espaces de loisirs sur les fronts de neige pour les enfants en hiver ?

Bien que l'idée soit attrayante, elle se heurte à plusieurs contraintes. D'abord, si le front de neige lui-même n'est pas en zone d'avalanche, les risques présents dans les alentours limitent fortement

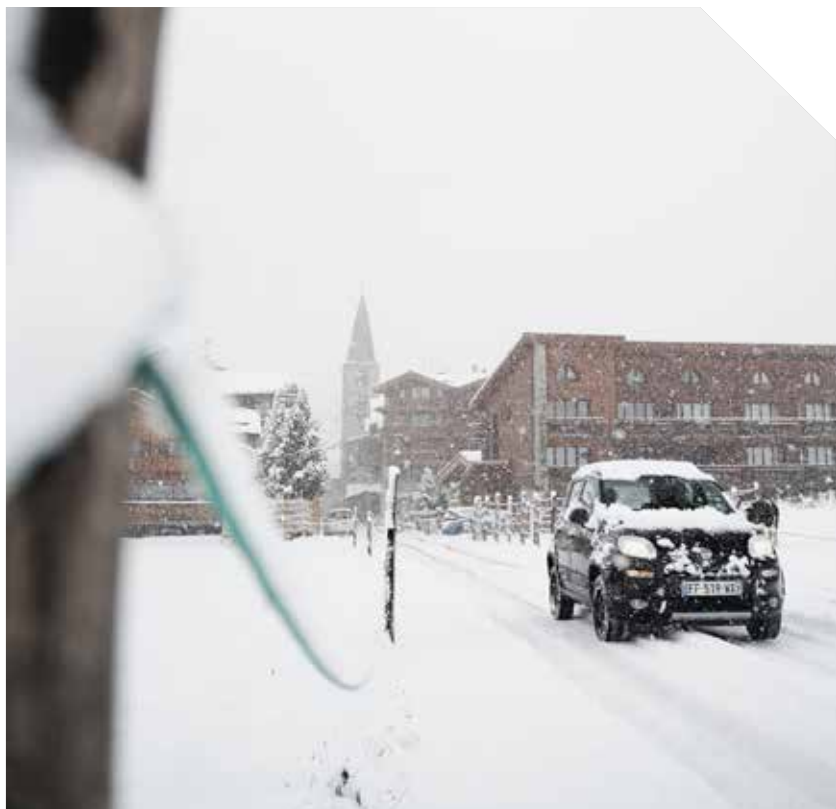
les marges de manœuvre pour y installer des activités. L'espace restreint imposerait soit une cohabitation entre piétons et skieurs, ce qui présenterait de sérieux risques d'accidents et n'est pas autorisé par la réglementation ; soit – pour éviter cela – de supprimer l'activité ski sur le front de neige, ce qui impacterait l'arrivée des skieurs descendant depuis Solaise. Enfin, les opérations de damage nécessitent un espace dégagé. Des alternatives à cet emplacement sont actuellement à l'étude, mais nécessiteraient des moyens supplémentaires.

CIRCULATION

Pourquoi ne peut-on pas interdire les navettes privées sur la commune ?

Les restrictions de circulation sont encadrées par des règles strictes et doivent être justifiées, souvent pour des raisons de sécurité. Elles ne se basent pas sur

le statut privé ou public d'un véhicule, mais sur sa catégorie : VL (véhicule léger), PL (poids lourd), etc., comme indiqué sur la carte grise. Les navettes privées relèvent de la catégorie VL, au même titre que les voitures personnelles. Une restriction visant cette catégorie s'appliquerait donc à tous les véhicules légers, sans distinction, et empêcherait la circulation de tous. À l'inverse, interdire uniquement les navettes privées serait discriminatoire, ce qui contreviendrait au cadre légal. Ainsi, limiter les navettes privées sans bloquer les autres VL n'est ni légal ni faisable.



LÉNA ARNAUD, TRANSMETTRE L'ESPRIT DU NORDIQUE À VAL D'ISÈRE

Ancienne biathlète jurassienne, Léna Arnaud enseigne le ski nordique à Val d'Isère avec une approche personnalisée inspirée de Montessori. Son défi ? Développer le nordique dans une station alpine, en prônant transmission et durabilité.

Nordique : un héritage et une passion

Originaire du Jura, Léna a grandi dans une famille passionnée de ski nordique. Après un parcours international en biathlon, elle choisit de revenir à l'essentiel : nature, sport, partage. Elle se tourne vers Val d'Isère, station de ses vacances, convaincue de son potentiel pour des expériences nordiques uniques.

Un enseignement adapté

Léna enseigne le ski au sein de la « TM Ski Academy », en y intégrant la méthode Montessori, fondée sur la curiosité et l'autonomie. « On donne aux enfants les clés, et ils progressent plus vite parce qu'ils les utilisent comme ils veulent. »

Un sport durable pour le futur

Léna est convaincue que le ski nordique offre une alternative durable et accessible pour les familles, pour ceux qui ne pratiquent plus l'alpin. Pour autant, elle prévient : « Le ski de fond, c'est un sport hyper technique, hyper physique... c'est bien plus qu'un sport de vieillard. » Offrant ainsi une nouvelle façon de vivre la montagne, elle veut populariser cette discipline tout en soutenant un développement respectueux de l'environnement. « Le ski nordique est une activité qui peut se pratiquer été comme hiver. Elle est pleine de promesses pour le futur. »

“ C'était une évidence : c'est ici qu'il faut venir faire du ski nordique. ”



Vous les CONNAISSEZ ?

Retrouvez tous les portraits en intégralité sur valdisere.fr, rubrique Val d'Isère Mag

Cécile Lajugie, le sourire de l'accueil à la mairie !

Cécile Lajugie a rejoint l'accueil de la mairie de Val d'Isère en septembre 2023, apportant avec elle un parcours riche et diversifié. Originaire de Dordogne, elle a d'abord orienté ses études vers l'économie sociale et familiale, se destinant à une carrière dans l'accompagnement social. Après une réorientation en assistantat de direction, elle découvre son goût pour le contact avec le public en travaillant dans des secteurs variés, allant des administrations aux offices de tourisme.

Désormais installée à Val d'Isère, elle se consacre avec passion à son rôle au sein de la mairie. Au quotidien, Cécile oriente et accompagne chaque visiteur, répondant aux questions administratives, qu'il s'agisse de cartes d'identité, d'inscriptions électorales ou de permis divers.

Patiente et attentive, elle apprécie particulièrement le lien social qu'elle crée avec les habitants et les travailleurs locaux, qui la sollicitent pour ses conseils avisés. Passionnée de sports d'hiver, amoureuse des montagnes, du grand air et des jeux de société, c'est une multi-passionnée, qui vous accueillera avec dynamisme et bienveillance à la mairie !



Christelle Kachermi nouvelle arrivée au CCAS !

Christelle Kachermi a rejoint le CCAS il y a un mois, apportant avec elle un parcours riche et varié. Après des études en agriculture et une carrière dans le transport, elle a suivi sa fibre sociale en devenant aide médico-psychologique, notamment auprès d'enfants porteurs de handicap. Arrivée à Tignes en 2018 pour rejoindre son mari, elle a d'abord travaillé en mairie avant de rejoindre Val d'Isère et l'équipe du CCAS. Désormais à l'accueil du CCAS, Christelle oriente, écoute et crée du lien avec un enthousiasme contagieux. Polyvalente, elle accompagne les demandes d'aides sociales, depuis les demandes de domiciliation jusqu'aux aides financières, et participe aux nombreux événements du CCAS en direction des habitants. Passionnée par le contact humain, elle est heureuse de s'intégrer dans cette équipe dynamique ! Alors, si vous passez par le CCAS, n'hésitez pas à saluer Christelle et à échanger quelques mots avec elle : c'est avec plaisir qu'elle vous accueillera et vous orientera !



VIE VAL D'IS

France services

Vie Val d'Is au service des habitants. Depuis 2021, l'association est labellisée « France services » et vous accompagne dans vos démarches administratives.



vec ce label renouvelé pour 3 ans, Vie Val d'Is poursuit sa mission d'accompagnement aux démarches

administratives. En lien étroit avec ses 11 partenaires, l'équipe de Vie Val d'Is peut vous épauler en vous apportant un premier niveau d'information, vous fournir certains formulaires administratifs, vous accompagner sur les sites Internet dédiés ou vous mettre en relation avec des partenaires spécialisés.

Sur une année, c'est ainsi plus de 2 000 accompagnements qui sont réalisés. Pour ce faire, l'association met à disposition 2 postes

informatiques, un scanner, une photocopieuse et une salle dédiée à la visioconférence, accessible sur rendez-vous.



+ d'infos sur
contact@vievaldis.com /
04 79 06 84 78

Nos partenaires



L'AGENDA

30 novembre

Illumination du sapin

Place du Thovex. 17h30.

30 novembre au 1^{er} décembre

Premières traces

1^{er} décembre

Dimanche docu

« La forêt, c'est la classe »,
de et avec D. Schlosser
Cinéma Le Splendid. 20h30. Gratuit.

9 décembre

Réunion publique - Ex-piscine

Cinéma Le Splendid. 18h.

10 décembre

Vie Val d'Is - Soirée d'accueil de début de saison

La Doudoune. 18h.

14 et 15 décembre

Critérium de la Première Neige



2 janvier ; 12, 19 et 26 février

Spectacles pour enfant

(magie, concert)
CHO. 18h.
Payant, sur réservation (OT).

22 décembre**Goûter de Noël
du CCAS**

Salle du Conseil. 15h.

5 janvier**Dimanche docu**« Alaska – La cabane de Dick
Proenneke », de et avec Eliott Schonfeld
Cinéma Le Splendid. 20h30. Tarif : 4,5€.**6 janvier****Rencontre littéraire**

Avec Eliott Schonfeld

6 janvier**Vœux du maire**

19h.

9 et 30 janvier ;**6 février****Avaline Trax**Front de Neige de la Daille,
sur inscription.**13 au 16 janvier****Classicaval, Opus 1****21 janvier****« Au boulot »**de et avec Gilles Perret
Cinéma Le Splendid. 20h30.**23 janvier****Journée Santé**

MDV - Vie Val d'Is

24 janvier**Nuit de la
lecture****2 février****Dimanche docu**

Cinéma Le Splendid. 20h30. Tarif : 4,5€.

5 février**AG Vie Val d'Is**

CHO. 18h30.

18 février**Concert de
l'Orchestre
des Pays de
Savoie**

CHO.20h.

L'heure ou le lieu
ne sont pas encore
précisés ? Retrouvez
tous les détails à venir
sur l'application « Vivre
à Val d'Isère », Rubrique
Agenda, mise à jour
en temps réel.

coup
de
CŒUR

CULTURE

Nuit de la lecture

Le 24 janvier, plongez dans la
Nuit de la Lecture à Val d'Isère !
Laissez-vous emporter par des récits
magiques dans des lieux chargés
d'histoire, accessibles à tous. À partir
de 17h30, dès 3 ans, rendez-vous à la
chapelle de la Daille pour un voyage
enchanteur de 45 minutes (Pink
and Green Organic Group Project
Presentation). À 18h30, la chapelle
du Fornet accueille un spectacle

poétique, *L'envol des graines de
lune*, par la conteuse Aurélie Piette,
pour les 6 ans et plus. Puis, à 20h,
retrouvez-vous en famille à l'étable de
la ferme de l'Adroit pour des contes
et chants traditionnels. Pensez à
sortir vos plus belles écharpes et vos
bonnets pour profiter de la magie
des récits sous les étoiles ! Gratuit,
sur inscription auprès d'Aurélie
Huicq (accueil de la Maison de Val).

SPORT ET LOISIR

Que faire cet hiver ?

Devenez à la fois spectateur et acteur des événements emblématiques de Val d'Isère !

LES RECOS

DE LA SAISON

CRITÉRIUM DE LA PREMIÈRE NEIGE I

14-15 DÉCEMBRE 2024

Envie de découvrir le Critérium de la Première Neige de l'intérieur ? Rejoignez notre équipe de volontaires !
<https://www.worldcup-valdisere.com/benevoles/>

Le Critérium de la Première Neige est l'événement incontournable qui marque l'ouverture de la Coupe du Monde de Ski Alpin en France. Chaque année, en décembre, Val d'Isère accueille les meilleurs skieurs du monde sur la légendaire Face de Belvarde pour des compétitions de haut niveau. Rendez-vous les 14 et 15 décembre 2024 pour un week-end de partage avec un slalom géant le samedi et un slalom le dimanche.

Vous pourrez assister aux courses de cette 69^e édition depuis différents espaces dédiés, offrant une vue imprenable sur l'arrivée.

+ Toutes les infos et billetterie sur : worldcup-valdisere.com

AVALINE TRAX I

09 ET 30 JANVIER,

06 FEVRIER

13 ET 25 MARS

Amateurs ou passionnés de ski de randonnée ? Ne manquez pas l'Avaline Trax, une course unique mêlant effort, endurance et convivialité. Le départ est

donné à 18 h à la Daille, avec une montée et arrivée vers La Folie Douce, suivie de la remise des prix et une loterie aux Tontons Grilleurs.

L'événement propose plusieurs catégories : Hommes, Femmes et Équipes, avec des options chronométrées ou non, adaptées à tous les niveaux. Une expérience à vivre dans une ambiance sportive et chaleureuse ! Une dernière édition est prévue en mars, parfaite pour ceux qui veulent repousser leurs limites !

+ Toutes les infos et billetterie sur : www.valsport.org

Conférences « Neige et Sécurité »

Passionné de ski hors-piste ? Dès le 16 décembre, chaque lundi à 18h à la Maison de Val, découvrez comment mieux appréhender le hors-piste en limitant les risques. Conférences animées par Franck Paragot de l'A.N.E.N.A. Gratuit, renseignements à l'Office de Tourisme.





L'Hôtel Bellevue : témoin d'une époque

Fondé par Cécile Morris en 1916, l'Hôtel « Les 5 frères » est un emblème de Val d'Isère. Tout d'abord lieu d'accueil simple, puis hôtel familial, il évolue en harmonie avec le tourisme alpin.

1916

LE PREMIER BUREAU DE TABAC ET LE TOURISME ESTIVAL

En 1916, Cécile Morris ouvre à Val d'Isère le premier bureau de tabac. Ce petit commerce devient vite un lieu de rencontre central pour les habitants et les visiteurs d'été, qui viennent alors profiter du calme et de l'air pur de la montagne. Quelques chambres rustiques sont ajoutées pour accueillir ces visiteurs, marquant les débuts de ce qui s'appelle encore à l'époque l'hôtel Bellevue.

ANNÉES 30

MODERNISATION ET ESPRIT DE FAMILLE

Le Bellevue s'agrandit et se modernise face à l'essor du tourisme hivernal. Roger Mattis rejoint sa mère dans la gestion de l'hôtel, qui devient véritablement une affaire familiale.



**Vous souhaitez en savoir plus ?
Plongez dans les archives et
découvrez l'interview de la famille
Mattis en scannant ce QR code !**

1947

L'EXPANSION

Pour diversifier leur offre, la famille Mattis ouvre un second établissement : le Tsanteleina. Conçu par l'architecte Raymond Pantz, cet hôtel se démarque par son style fonctionnaliste utilisant des matériaux modernes comme le béton armé, avec une toiture à un seul pan et de grandes baies vitrées, répondant aux goûts de l'époque.

AUJOURD'HUI

UN HÉRITAGE PERPÉTUÉ

Devenu aujourd'hui « Les 5 frères », mais toujours géré par les Mattis, l'ancien Bellevue continue d'accueillir une nouvelle génération de visiteurs, curieux de découvrir ce lieu emblématique de la commune.

Val d'Isère

Encombrants



Encombrants dans la rue, amendes en vue !

Les encombrants ne peuvent désormais plus être
déposés dans la rue.

Amendes jusqu'à 3000€.

Vous ne pouvez pas vous déplacer à la déchetterie ?
**La mairie propose un service d'enlèvement payant,
à retrouver sur valdisere.fr.**